

Si donc, d'une part, la puissance de l'action de l'homme augmente en proportion du degré d'avancement de la civilisation dont le développement correspond à l'extension des besoins (1), et que, d'autre part, les besoins sont les mobiles de toute activité, n'est-il pas permis de conclure que l'homme est lui-même l'artisan du progrès qui lui procure un bien-être relatif ou "un bonheur augmenté par un malheur diminué." (2)

—o—

Après avoir esquissé ce que l'on pourrait appeler les conditions d'existence précises de la réalité terrestre, et établi que l'homme peut parvenir—sinon à transformer son habitat en un séjour paradisiaque, du moins—à améliorer sa vie économique, il reste maintenant à déterminer *comment* il peut y arriver.

L'investigation minutieuse des phénomènes sociaux nous révèle que l'homme ne peut améliorer sa vie économique que par l'intensité de son activité individuelle (3) et par la subordination de ses instincts (4) et besoins aux lois qui les régissent.

Or, de toutes les lois qui délimitent les sphères d'activité ou qui définissent la nature des rapports de l'homme avec ses semblables, il en est deux auxquelles l'homme en général et particulièrement l'homme des agglomérations urbaines, ne peut se soustraire sans occasionner de perturbations sociales.

---

(1) "Les besoins développent la civilisation et la civilisation développe les besoins. Elle donne à l'homme, en effet, le pouvoir de plus en plus accru de satisfaire ses besoins avec un effort moindre ; et les besoins se multiplient à mesure qu'ils sont satisfaits". Ed. Villey, L. c. ,page 35).

(2) Chanoine Brettes, "L'Univers et la vie", page 562).

(3) En effet, étant donné, d'une part, que ces activités sont engendrées par l'énergie de l'homme sous l'impulsion de ses instincts et la pression de ses besoins et que, d'autre part, elles sont régies par des lois économiques et morales auxquelles celui-ci est libre d'obéir ou de déroger, il s'ensuit que sa vie économique subira des modifications variables qui seront favorables ou défavorables à son amélioration suivant qu'il cédera ou résistera à ses instincts, qu'il satisfera ou restreindra ses besoins.

(4) "Les instincts de l'homme le poussent à agir pour lui et dans son intérêt personnel". Ed. Villey, L. c. , p. 61).